



Rapport annuel de gestion 2024

Mesdames, Messieurs

1. Généralités

La 56e assemblée des membres a eu lieu le 23 avril 2024 à la Maison du Sport, à Ittigen. L'Association bernoise des polices locales remercie la commune de Ittigen d'avoir pris en charge le café et les croissants de bienvenue avant l'assemblée des membres ainsi que l'apéritif et le vin des participants au repas de midi (sans conseil d'administration et invités).

Malheureusement, nous avons dû prendre acte de la démission de la commune de Hermriswil pour la fin de l'année 2024. Nous sommes donc heureux que la commune de Jaberg ait manifesté son intérêt pour une adhésion à l'Association bernoise des polices locales.

Les communes membres sont priées de mentionner l'ABPL dans leur travail quotidien et de contribuer activement à ce que d'autres communes y adhèrent.

Notre but doit rester qu'au moins la moitié des communes appartiennent à l'ABPL (actuellement, 95 communes sont représentées au sein de l'ABPL).

Personnel

L'ensemble du conseil d'administration a été réélu pour un an.

2. Activités

2.1. Conseil d'administration

Le conseil d'administration s'est réuni trois fois au cours de l'année de gestion 2024 :

- 19 février 2024
- 19 août 2024
- 13 novembre 2024

Le conseil d'administration a demandé au canton une participation plus importante aux frais en cas de décès des réfugiés / demandeurs d'asile. Par ailleurs, le président et le gérant ont rencontré Evi Allemann (Direction de l'Intérieur et de la Justice) pour discuter de l'indemnisation relatif à l'entraide administrative et l'assistance à l'exécution. La rencontre a

malheureusement montré que l'augmentation de l'indemnisation a peu de chances d'aboutir sur le plan politique.

Le conseil d'administration s'est également penché sur la succession de Alexandra Grossenbacher, qui a pris ses nouvelles fonctions de préfète de l'arrondissement administratif de l'Emmental le 1^{er} janvier 2025 et ne se représentera pas aux élections.

2.2. Prises de position et consultations

L'ABPL a été invitée à participer aux prises de position et consultations suivantes :

- Révision partielle de l'ordonnance sur la police (OPol)
- Loi sur les taxis et les voitures de transport avec chauffeur (LTVTC)
- Participation plus importante du canton aux frais en cas de décès de réfugiés / demandeurs d'asile

2.3. Propositions

L'ABPL n'a soumise aucune proposition durant l'année de gestion.

2.4. Séances de travail

Deux séances de travail ont été organisées au cours de l'année de référence :

- 25^{ème} séance de travail du 14 mai 2024
- 26^{ème} séance de travail du 22 octobre 2024

Lors des deux séances, les entreprises commerciales (Barbershop, stands de restauration rapide) respectivement la manière dont elles peuvent être contrôlées par les communes ont été un sujet majeur. En outre, la pénurie de personnel qualifié dans le secteur de la sécurité a fortement préoccupé les communes et les mesures à prendre ont fait l'objet de longues discussions. Il a finalement été décidé, de créer un groupe de travail sur ce sujet.

Pour les autres points de l'ordre du jour, il est fait référence aux procès-verbaux qui sont mis en ligne sur le site internet. Les séances de travail ont été bien suivies, l'échange d'expériences et les rencontres personnelles sont très appréciés.

Ce sont en premier lieu les employés opérationnels de l'administration qui sont invités aux séances de travail. Les thèmes sont toutefois très actuels et peuvent également intéresser les membres du conseil communal, qui sont donc toujours cordialement invités.

2.5. Soutien aux communes membres

En 2024 également, de nombreuses questions ont été posées par les communes membres, qui ont été traitées et auxquelles le secrétariat a répondu. Voici une petite sélection des thèmes abordés :

- Validité des autorisations d'exploitation respectivement des autorisations uniques de l'hôtellerie et de la restauration pour les manifestations
- Examen des règlements de police locaux (révision partielles et totales) etc.

2.6. Formation et formation-continue

Durant l'année de gestion, les cours de formation-continue suivants ont été proposés par l'ABPL en coopération avec l'inspectorat de police de la ville de Berne et avec l'IFSA, institut de formation à la sécurité :

- Pulvérisateur de substance irritante (1 réalisation du cours)
- Cours de base en matière de taxis (1 réalisation du cours)

L'offre de cours sera légèrement modifiée en 2025. Au lieu du cours « Police des étrangers », l'objectif est de pouvoir proposer un atelier sur le thème des contrôles commerciaux, adapté aux différentes tailles de communes. Il est également prévu d'identifier les besoins des communes en matière de formation et de formation continue.

2.7. Groupes de travail

Le gérant a participé aux groupes de travail suivants au cours de l'année de gestion :

- Groupe de travail gens du voyage (2 séances)
- Ordonnance exploratoire sur l'autorisation provisoire de conduire un taxi (OET, 1 séance)
- Loi sur les taxis et les voitures de transport avec chauffeur (LTVTC, 2 séances)

Berne, 14 février 2025



Kurt Wenger
Président



Marc Heeb
Gérant